

Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Confirmation du concordat Date de publication: SHAB, KABVS 25.08.2023 Visible par le public jusquau: 25.09.2023 Numéro de publication: NA07-0000000833

#### Entité de publication

Tribunal des districts d'Hérens et Conthey, Rue Mathieu-Schiner 1, 1950 Sion

# Homologation du concordat Freeride Experience Sàrl en liquidation

#### Débiteurs:

Freeride Experience Sàrl en liquidation CHE-239.952.444 c/o: André Anzévui Route des Marmottes 3 1986 Arolla

LA JUGE SUPPLÉANTE DES DISTRICTS D'HÉRENS ET CONTHEY Veronica Trani, rend notoire que, par décision du 24 août 2023, elle a homologué le concordat en cours de faillite présenté par Freeride Experience Sàrl, 1986 Arolla. Sion, le 24 août 2023 La juge suppléante Veronica Trani

Confirmation du concordat: 24.08.2023

## Organe décisionnel:

Tribunal des districts d'Hérens et Conthey Rue Mathieu-Schiner 1, Postfach 2352 1950 Sion

### Remarques juridiques:

Publication selon l'art. 308 LP.

## Remarques juridiques complémentaires:

Voies de droit

La présente décision est susceptible de recours (art. 307 LP) auprès du Tribunal cantonal (art. 5 al. 1 let. b LACPC). Le recours, écrit et motivé, est introduit auprès de l'instance de recours dans les 10 jours à compter de la notification de la décision motivée. La décision attaquée doit être jointe au dossier, pour autant qu'elle soit en mains du recourant (art. 321 CPC).